

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 11 (1972)  
**Heft:** 42

**Rubrik:** Nos sociétés

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nos sociétés

## FAUT-IL RANIMER LE « VORORT » ?

Le VORORT doit être, en principe, un collège des représentants de toutes les sociétés suisses en Belgique. En fait, il n'a pas d'activité régulière et ne se réunit, normalement, que pour discuter de problèmes intéressant toute la Communauté suisse de Belgique et prendre position à leurs sujets. Si c'est bien là son objet principal, il devrait être en plus un organisme de contact entre toutes nos sociétés et leur permettre ainsi de resserrer entre elles des liens, actuellement trop lâches. Il pourrait favoriser une certaine coordination de leurs activités et une indispensable collaboration en vue de faciliter les réalisations projetées par chacune d'elles.

Le VORORT ne doit surtout pas devenir un super-comité de la Communauté suisse ayant un droit de regard ou d'intervention auprès des autres comités. C'est uniquement un organe de discussions des intérêts communs et de contacts. Ces toutes dernières années, il n'a pas fait beaucoup parler de lui et s'est plutôt confiné dans un état proche de l'hibernation.

Par bonheur, la Chambre de Commerce Suisse a bien voulu depuis plusieurs années, en accepter le secrétariat, dont s'est chargé, avec dévouement et compétence, M. J.-Cl. Montandon, secrétaire-général de cette compagnie. C'est lui et M<sup>e</sup> I. Frei, de la Société suisse d'Anvers, animée du même dévouement, qui représentent la Communauté suisse en Belgique et défendent ses points de vue auprès de la Commission des Suisses de l'étranger, à Berne, ainsi que lors des congrès annuels des Suisses de l'étranger.

L'excellente activité de ce secrétariat peut expliquer en partie l'effacement du VORORT lui-même, qui n'a pas su profiter du grand avantage de pouvoir disposer d'un secrétariat. A sa décharge, on peut invoquer la formule désuète qui préside encore à l'attribution de la direction du Vorort, pour une période déterminée. En effet, celle-ci passe tour à tour d'une société à l'autre. Comme le nombre de celles qui sont en mesure de s'en occuper s'amenuise au cours des ans, seules deux ou trois d'entre elles sont à même de remplir ces fonctions, tandis que les autres ne se sentent plus concernées et s'en désintéressent.

Depuis que le Vorort a la chance de disposer d'un vrai secrétariat, il devrait être constitué de façon permanente par un représentant (de préférence le président) de chaque société suisse en Belgique et présidé, à tour de rôle, par l'un d'entre eux. Il gagnerait ainsi une stabilité qui lui manque actuellement et redeviendrait, comme il le fut il y a quelques années, un interlocuteur valable, dûment complété par son

secrétariat et ses deux délégués, devenus ses porte-paroles officiels auprès des autorités suisses.

Ce ne sont là que quelques suggestions soumises à tous ceux qui s'intéressent à la vie de notre Communauté. La discussion est ouverte. Que ceux qui ont d'autres solutions à proposer n'hésitent pas à le faire. Ce n'est que dans l'affrontement des idées que peut naître la vérité, ou pour le moins une certaine vérité, propre à faciliter l'adaptation des structures du Vorort à l'évolution qui se manifeste actuellement dans tous les domaines.

## CHRONIQUE DE L'UNION SUISSE

Puisque ce numéro est le dernier « Courrier Suisse » du premier semestre 1972, c'est l'occasion de rappeler dans ses colonnes l'activité de l'Union Suisse pendant cette période. Après une fête de Noël toute empreinte d'une excellente ambiance de circonstance, ce fut les lundis 10, 17 et 24 janvier une tournoi de jass, ardemment disputé. Puis le 25 janvier, une soirée de films. Les nombreux spectateurs ont apprécié spécialement plusieurs films consacrés aux transports et au tourisme suisses, obligamment prêtés par l'O.N.S.T. Le 28 mars, une trentaine de nos membres bénéficièrent de conditions spécialement favorables pour assister, au Théâtre du

« Vaudeville », à une pièce gaie : « Trésor », de Jean Marsan, interprétée par les acteurs bien connus Jean-Pierre Loriot et Nicole Lepage. Excellente soirée de détente.

Enfin, le 27 mai, un important groupe de notre Union découvre, à plus de 1.000 mètres sous terre, dans une mine de Waterschei, les peines et les servitudes des travaux des mineurs. Tous les participants garderont longtemps le souvenir de cette visite passionnante, qui leur a fait apprécier particulièrement la vie à l'air libre, même si, trop souvent à leur gré, la « drache nationale » humidifie leur vision des réalités. Pour le mois de juin, une dernière manifestation est prévue, avant la Fête nationale, soit une nouvelle séance de films qui aura lieu le 20 juin, à la Maison suisse. Le programme sera communiqué par circulaire à tous nos membres.

Il faut résérer une mention spéciale à l'Assemblée générale, tenue le 22 février 1972, à la Maison suisse. A cette occasion, le Comité eut l'heureuse idée d'expérimenter une nouvelle formule : compléter la partie administrative par une petite réception, offerte à tous les participants, plus d'une soixantaine, et créer ainsi une atmosphère beaucoup plus cordiale et propice à d'agréables discussions et à la récolte éventuelle d'utiles suggestions pour l'avenir de l'Union suisse. On peut qualifier de tout à fait positifs

REVETEMENTS ANTI-POUSSIÈRE  
TRAITEMENT DE TOUS RECOUVREMENTS DE SOLS  
ENTRETIEN JOURNALIER ET PERIODIQUE DE  
BUREAUX - IMMEUBLES - CLINIQUES - STANDS  
DEPOUSSIERAGE PAR LE VIDE  
NETTOYAGE DE TAPIS  
LAVAGE DE VITRES

*Le Netto-Clair* S.P.R.L.  
SPECIALITES  
DECAPAGE CHIMIQUE DES PARQUETS  
SANS POUSSIÈRE  
SHAMPOOING DE TAPIS A SEC  
SUR PLACE  
rue Georges Moreau 160  
1070 BRUXELLES  
TEL. 23.70.05

les résultats de cette expérience. A renouveler l'an prochain, même si l'on modifie quelque peu son ordonnance.

Autre fait marquant de cette soirée : la nomination au Comité pour la première fois sauf erreur, d'une représentante du « sexe faible » ! Bravo ! Les membres de l'Union suisse sont plus évolués que les citoyens du canton d'Appenzell (Rhodes-Extérieures).

Bravo et chaleureuse bienvenue à Madame Cécile-Hélène De Bondt-Braillard qui a eu la gentillesse d'accepter de jouer ce premier rôle !

Il faut aussi signaler la réussite du « referendum », par questionnaire, permettant à nos membres de préciser à quel genre de manifestations ils donnent leurs préférences. 139 réponses sont parvenues au Comité, soit une participation de plus de 30 % ; résultat remarquable pour une enquête de ce genre. Il sera tenu compte, dans toute la mesure possible des tendances exprimées qui, par ordre de préférence, sont : conférences, soirées de films, manifestations culturelles, concerts, excursions, rencontres d'accueil des nouveaux arrivés, etc...

**AVIS IMPORTANT** — Chers membres, quand vous déménagez n'oubliez pas de nous communiquer votre changement d'adresse. Vous nous éviterez ainsi de nombreux ennuis. Merci d'avance.

## CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE - BRUXELLES

Comme ces dernières années, la Chambre de Commerce suisse prépare actuellement l'organisation d'un nouveau VOYAGE D'ETUDE EN SUISSE qui aura lieu du 16 au 23 septembre 1972.

Ce voyage permettra aux participants de visiter une dizaine d'entreprises suisses de renommée mondiale, de parcourir de magnifiques régions de Suisse romande — du cœur des Alpes aux hautes vallées du Jura — et de goûter aux plaisirs de la table de quelques bonnes auberges.

Voici du reste les grandes lignes du programme que la Chambre de Commerce compte mettre sur pied, sous réserve de modifications que l'organisation définitive lui imposerait :

### Excursion touristique à Zermatt et au Gornergrat.

#### Visites de :

**Aluminium Suisse S.A.**, Chippis - électrolyse, laminoirs.

**Distillerie Morand**, Martigny - poires William, abricotine, etc...

**Nestlé S.A.** Laboratoires d'essais et de recherches à La Tour-de-Peilz et Fabrique de Nescafé à Orbe.

**Micarna S.A.**, Courtepin - produits carnés et poulets Optigal Migros.

**Mifroma S.A.**, Ursy - caves à fromage et fromagerie Migros.

**Ebauches Electroniques S.A.**, Marin - garde-temps électroniques.

**Fabrique d'Horlogerie Omega**, Bienna - montres de haute qualité.

**Fabrique de Couteaux Wenger S.A.**, Delémont - Couteaux et couverts.

Rappelons que de tels voyages sont accessibles aux dames et aussi bien à nos compatriotes qu'à nos amis belges ou luxembourgeois, qu'ils soient membres ou non de la Chambre de Commerce suisse.

Une circulaire détaillée contenant tous renseignements, conditions et bulletin d'inscription sera adressée à tous les intéressés sur simple demande au Secrétariat de la Chambre de Commerce, rue du Congrès 1 - 1000 Bruxelles - Tél. : (02) 17 55 43.

## L'UNION SUISSE DE BRUXELLES

est une société d'intérêt général. Elle a pour but de faciliter les rencontres et de maintenir les contacts entre compatriotes.

Elle organise régulièrement des manifestations, notamment la célébration de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août, de la fête de Noël, de même que des conférences, des séances de cinéma, des excursions, etc...

Pour soutenir son action et lui faciliter le développement de ses activités, devenez membres de l'**UNION SUISSE DE BRUXELLES**. Envoyez-lui la demande d'admission ci-dessous. Vous serez tenu régulièrement au courant de toutes ses manifestations.

## Demande d'admission à " L'UNION SUISSE "

Veuillez m'inscrire en qualité de :

- \*  membre actif (cotisation annuelle : FR 150)  
\*  membre protecteur (cotisation annuelle minimum : FR 500)  
à verser au C.C.P. 2137.08 de l'Union Suisse.

A remplir en caractères d'imprimerie

NOM ET PRENOMS \_\_\_\_\_

LIEU D'ORIGINE \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TEL. \_\_\_\_\_

\* Cocher la mention utile.

Bruxelles, le ..... (Signature)

ADRESSE : UNION SUISSE DE BRUXELLES - MAISON SUISSE  
RUE PHILIPPE-LE-BON 2 - 1040 BRUXELLES

**C'est le petit déjeuner  
qui décidera de votre dynamisme  
pour la journée...**

**Une raison de plus pour ne pas le négliger**

**SOYEZ L'HÔTE DU  
PETIT DEJEUNER SUR LES TOITS  
DE BRUXELLES**

**et amenez-y vos amis**

Devant le large panorama de la ville, vous siroterez notre excellent café accompagné d'extras qui raviront les plus difficiles. Le tout vous donnera la délicieuse sensation de bien vivre et vous mettra en pleine forme pour toute la journée.

**Une nouvelle manière de mieux commencer  
la journée à l'HÔTEL**



**atlanta**

Bd Adolphe Max 7 - 1000 BRUXELLES  
Tél. : (02) 17 01 20 - Télex : 21.475

**CHOCOLAT**

**Suchard**

**vous propose :**

Ses chocolats fins !

Ses délicieuses pralines !

Ses caramels « SUGUS », fruits et mint

Sa pâte à tartiner « SUCHARD NUT »  
et ses douces fantaisies !

**SON SUCCÈS : SA QUALITÉ !**

**FETE NATIONALE DU  
1<sup>er</sup> AOUT 1972 A BRUXELLES**

Organisée, comme chaque année, par l'Union Suisse de Bruxelles, cette fête du 1<sup>er</sup> août aura lieu le **samedi 29 juillet**. Elle se déroulera, comme les années précédentes, dans la grande salle du Restaurant « Meli », au Centenaire, dès 20 heures.

Au programme : allocution de S. Exc. M. Henri Monfrini, Ambassadeur de Suisse ; discours enregistré du Président de la Confédération, M. Nello Celio ; productions folkloriques par un groupe appenzellois ; tirage de la fameuse tombola et, pour terminer la soirée en beauté, le bal animé par le sympathique et si dynamique orchestre Marc Ferry. Une belle manifestation en perspective, à laquelle tous les Suisses de Bruxelles et de Belgique sont cordialement invités, ainsi que leurs amis. Rappelons que l'entrée est entièrement gratuite.

**TOMBOLA DU 1<sup>er</sup> AOUT** : On sait qu'elle est l'un des attraits de cette manifestation. Elle est indispensable, car le bénéfice permet de couvrir une partie des frais de la soirée, assumés entièrement par l'Union Suisse. Aussi, nous lançons un vibrant appel à tous ceux de nos compatriotes et à leurs amis à même d'offrir un lot pour cette importante tombola. Le prix des billets reste bien fixé à 50 F, mais l'on sait que la valeur des lots est toujours supérieure à ce montant.

D'avance, nous remercions les généreux donateurs. Ils voudront bien se faire connaître, soit par écrit au Président de l'Union Suisse : M. André Berguer, avenue de la Chevalerie 1 - 1040 Bruxelles, soit par téléphone, le matin de 9 h. à 11 h. : numéro 35 22 79; soit les lui faire parvenir directement, également le matin.

**SOCIETE SUISSE DE TIR  
DE BRUXELLES**

Pour ceux qui, comme nous, pratiquent le tir dans un but opposé à celui des gangsters, c'est-à-dire de ne blesser ni tuer personne, la démographie croissante réduit de plus en plus les possibilités de s'exercer sur 300 ou 100 mètres, surtout en pays plat !

Aussi, voudrions-nous convier les amateurs à se joindre à nous pour profiter des occasions que nous réserve encore 1972.

**25 juin ou 10 septembre** (encore à fixer) : Tir « obligatoire » et en campagne à 300 mètres dans le havre de verdure et de calme de Brasschaat.

**25 août** : Concours de Lyss (Suisse) à l'occasion du 50<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger, pour tous ceux qui en auront la possibilité.

**Fin août** : Concours à Namur. Tir à 100 mètres.

**Début octobre** : Concours à Mons. Tir à 100 mètres.

Renseignements : L. Kuhn, Président - Tél. 77 30 00, privé 70 54 18 — A Joray, Secrétaire - T. 77 30 00, privé 34 09 50.

## SWISS JUNIOR CLUB

### "Attention - Urgent"

Nous demandons à tous les jeunes Suisses de Belgique de nous communiquer leur adresse dans les plus brefs délais, en l'adressant à Christiane Burdet, av. Molière 201 - 1060 Bruxelles.

**N'oubliez pas, c'est important !**

### PETITES ANNONCES

Rubriques : — offre et dem. d'emploi — achat et vente — vacances — appartements, etc...

Texte à adresser boulevard Général Wahis 256 - 1030 Bruxelles.

**Tarif : 20 F la ligne de 38 caractères.  
Paiement anticipatif au C.C.P. 261 de  
la Société Générale de Banque (square  
Montgomery) pour le compte « Courrier  
Suisse » n° 210 0900555 59.**

Clôture pour le n° 43 (1<sup>er</sup> octobre) : 15 septembre.

# Vie culturelle et artistique

### DANIEL SIMON PARLE DE PAUL VALERY

Placée sous le haut patronage de l'ambassadeur de Suisse, M. Henri Monfrini, et organisée par le Cercle culturel international que dirige avec dynamisme Mme Landercy, c'est le 25 avril qu'eut lieu, dans l'Auditorium du Mail, l'intéressante conférence de l'écrivain lausannois Daniel Simon sur « Paul Valéry, la Suisse et l'Europe ». C'est au cours d'une introduction aussi cordiale qu'élégante que S.E. Monsieur Monfrini présenta le conférencier un ami de longue date, au public belge. Tous deux firent partie, au cours de leurs études, de la société étudiante de « Belles-Lettres », à Lausanne. Celle-ci, d'une grande liberté d'esprit, éclectique dans ses choix, a incontestablement contribué à mieux faire connaître, en Suisse romande, de nombreuses personnalités intellectuelles et artistiques telles que : Igor Strawinsky, Ernest Ansermet, André Gide, Louis Aragon, Jules Romain, Paul Valéry et bien d'autres encore. Daniel Simon préside la Fondation Ramuz et dirige le haut secrétariat des archives culturelles romandes. En dépit de son esprit voyageur, il est l'un des plus authentiques représentants des écrivains romands, précise

l'ambassadeur de Suisse. S'il est difficile à classer dans l'une ou l'autre catégorie, c'est qu'il a abordé, avec succès, des genres très divers. Son œuvre comporte des éléments aussi différents les uns des autres que la critique littéraire, l'analyse philosophique, le poème, la relation de voyage, la satire et le drame. Mais on retrouve dans tous ces éléments une unité réelle de pensée, de style, de technique, la rigueur du choix, l'élégance de la forme, la pratique d'une concision exemplaire. On peut donc, sans risque, parler d'une parenté intellectuelle avec le grand écrivain qui possède toutes ces vertus et qui est le sujet de cette conférence : Paul Valéry. Et c'est alors à Daniel Simon de nous parler de celui qu'il a admiré dès ses premières années d'études. Texte pondéré, sans fioritures, où transperce à plusieurs reprises le souvenir de l'émotion qu'a provoquée au jeune étudiant, ses rencontres avec le grand poète français. C'est en 1890 que Paul Valéry fraternise pour la première fois avec des étudiants suisses. C'est une délégation de Bellettriens lausannois au 600<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Montpellier. Il trouve que ce sont de « charmants compagnons » qui l'honoront déjà du ruban vert et rouge de leur société. En fait, c'est en 1922 que



**IL NE VIT PAS D'AIR PUR ET D'EAU CLAIRE...**

**Pour 41 centimes par jour  
nous vous garantissons  
son développement**

Aujourd'hui il a 1 an.  
Il doit encore grandir pour marcher seul !

Abonnez-vous ce jour pour 1 an  
aux six numéros du  
COURRIER SUISSE nouvelle formule.  
Il vous remercie.

Versez 150 F au C.C.P. 261 de SGB  
pour compte n° 2100 - 900555 - 59.

Spécifiez au dos du versement  
nom, adresse et nationalité de l'abonné.